



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES MUNICIPAUX 2017-2018

FICHE A RETOURNER COMPLETEE EN MAIRIE

Restaurant scolaire (écoles publiques et privée)

Temps périscolaire matin et/ou soir (écoles publiques uniquement)

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h35//16h-18h45

mercredi : 7h30-8h35//11h45-12h30

Renseignements généraux:

Enfant à inscrire:

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Souhaitez-vous être avertis des manifestations municipales via cette adresse ? Oui Non

Ecole fréquentée :

La Chalotais

Maternelle (TPS/PS/MS/GS)

Noël du Fail

Elementaire (CP/CE1/CE2/CM1/CM2/CLIS)

Notre Dame

OBLIGATOIRE

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence :

	Professionnel/Domicile	Portable
1 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___
2 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___
3 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___

Coordonnées des personnes autorisées à venir chercher votre enfant (autre que celles indiquées dans l'encart précédent) :

	Professionnel/Domicile	Portable
1 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___
2 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___
3 : _____	__/__/___/___/___	__/__/___/___/___

Pour les élèves de l'élémentaire, précisez si votre enfant est autorisé à quitter seul l'école à 12h et/ou la garderie du soir :

Oui Non Heure de départ autorisée (pour la garderie du soir) : _____

Suite au verso

Renseignements sanitaires :

En cas d'allergie ou de problème de santé nécessitant un suivi particulier, il appartient aux familles de prendre contact avec Mme PARENT au 02.99.04.82.23 pour mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé.

Nature de l'allergie ou du problème de santé : _____

Pour tous les régimes spécifiques, hors régimes médicaux, aucun substitut ne sera proposé. Un grammage supplémentaire en légume et féculent sera proposé aux enfants.

Régime sans porc

Régime sans viande

Régime sans viande ni poisson

Autorisations :

Je soussigné(e) _____ représentant(e) légal(e),

autorise les services périscolaires à prendre mon enfant en photo ;

autorise la diffusion des photos au sein des supports de communication municipaux (Vivra Vern, site de la ville...) ;

autorise mon enfant à goûter les préparations réalisées lors des ateliers cuisine.

Les inscriptions pour le transfert entre les écoles et le centre de loisirs le mercredi midi sont à faire auprès du Centre des Marais.

Les inscriptions aux ateliers périscolaires sont à faire directement auprès des référentes garderies ou via le site internet de la ville.

DOSSIER FAMILIAL DE TARIFICATION

• Nom et prénom du père : _____ Date de naissance : __/__/____

N° du téléphone portable du père : __/__/__/__/__

• Nom et prénom de la mère : _____ Date de naissance : __/__/____

N° du téléphone portable de la mère : __/__/__/__/__

• Adresse actuelle du responsable légal : _____

Téléphone professionnel : __/__/__/__/__

Téléphone du domicile : __/__/__/__/__

• Nombre d'enfants à charge : _____

• Situation du demandeur :

Célibataire

Pacsé

Veuf

Séparé

Marié

Concubin

Divorcé

En cas de séparation ou de divorce, le dossier est établi par le parent déclaré responsable référent. La tarification sera calculée sur les revenus de ce parent qui sera redevable des factures.

Nom du parent référent : _____

Pour les personnes affiliées à la CAF, à la MSA merci de transmettre la dernière attestation du quotient CAF ou MSA à l'accueil de la mairie.

Pour les personnes ne disposant pas d'un quotient familial CAF ou MSA, merci de transmettre votre avis d'imposition (ou de non-imposition) 2016 basé sur les revenus 2015.